

HOMMAGE A M. LE PROFESSEUR JEAN-HENRI SOUTOUL

Le professeur Jean-Henri Soutoul est décédé le 23 janvier dernier. L'événement n'était hélas pas imprévisible. Il a cependant tristement ému les médecins et juristes, amis ou disciples de Jean-Henri Soutoul. Des paroles ont été prononcées en la cathédrale de Tours. Qu'y ajouter ? On nous laissera écrire simplement ici les quelques mots rapides prononcés à la faculté de droit de Tours, le 26 mai 2000, à l'occasion de la remise des *Mélanges* en l'honneur du maître aujourd'hui disparu.

Madame,

Messieurs les Doyens,

Mesdames les Directeurs de D.E.S.S. de droit médical,

Honorés Collègues,

Madame,

Monsieur,

L'équipage du D.E.S.S. de droit médical est sur le bord pour rendre l'hommage qui lui est dû à M. le médecin en chef Jean-Henri Soutoul, professeur des facultés de médecine, docteur en droit de la faculté de Poitiers. Flottent les pavillons de la Médecine et du Droit, frappés des hermines du double doctorat du récipiendaire.

Qui, ce jour, célébrons-nous sous le grand pavois, avec les regrets de ceux qui n'ont pu venir (Ch. Byk, M. le doyen Gil) ?

Né le 11 juillet 1925 au cœur de la France solide et rocailleuse, protestant croyant, ferme dans sa foi qui guidera son œuvre – est-ce à un académicien pontifical de le souligner ? – M. le professeur Jean-Henri Soutoul va orienter son destin vers les vastes océans. Est-ce le mot de Churchill à de Gaulle : « Entre la terre et le grand large, je choisis le grand large » ?

Il devient, comme le héros du *Crabe-Tambour*, médecin de la Marine et s'y distingue rapidement. Ce n'est pas rien, dans le souvenir de la Marine nationale que d'avoir été affecté à bord de la *Gloire*, du *Bois-Belleau*, à la D.B.F.M. ! Médecin en chef de réserve en 1974, Jean-Henri Soutoul a jeté l'ancre. La Faculté lui ouvre la porte non étanche d'une deuxième carrière, non moins brillante, couronnée par l'agrégation d'anatomie, puis la direction d'un service de gynécologie.

Est-ce dire, Madame, Messieurs, que le *cursus honorum* soit achevé ?

Le droit attire, séduit, à nouveau consacre Jean-Henri Soutoul. Nous avons le privilège de participer, sous la présidence de M. le doyen Couvrat, avec M. le doyen Gouaze, au jury de sa seconde thèse, celle de droit, le 9 mars 1990. Il nous en reste, outre l'ouvrage immédiatement publié, le souvenir de photographies, rite passé en force de chose désuète, hélas !

Une idée est reprise par cette fougueuse énergie : créer, animer, rendre public un diplôme de droit médical. Cette discipline est quasiment en déshérence universitaire. Jean-Henri Soutoul la ramasse, ainsi que Bonaparte se plaisait à dire qu'il avait ramassé la France démembrée par terre. Il fonde ce diplôme, lui insuffle une âme. Il crée, à côté, les Éditions Elsevir, aidant avec la gracieuse courtoisie de M. le conseiller Michaud, de M. le docteur Biclet, de M^{me} Lesaulnier aux compétences multiples et à la générosité inlassable, la revue *Médecine et Droit*. Jean-Henri Soutoul est de la race des fondateurs. Il eût été, n'eussent passé les revers de l'Histoire, de celle des fondateurs d'Empires. Il eût édifié les Piliers de la Sagesse.

De la sagesse ?

De la passion ?

Il est sage d'être passionné. Chamfort l'a reconnu.

A qui, inutilement, dissimulerions-nous tant de disputes antiques, tant d'empoignades homériques ? C'étaient des marques, le glaive à la main, de passion pour le droit médical, *pro Patria et Humanitate* n'en doutons point.

Ce D.E.S.S. existe. Il est notoire. Il a été « accouché » par Jean-Henri Soutoul qui, là où il souffre son repos environné des affections et des attentions de M^{me} Soutoul, pense encore à lui, suggère toujours des solutions.

La médecine et le droit.

Il y avait trop d'antagonismes.

Il y a désormais des idylles, *mutatis mutandis*. Jean-Henri Soutoul en a été l'ardent accordeur, autre carrière s'il en faut ajouter aux précédentes.

Madame qui, à ses côtés, partagez ses espérances et ses douleurs,

Madame qui avez accueilli avec bonheur l'idée de ce livre, accepté que fussent publiés, grâce au courage d'un éditeur au grand cœur et à l'intelligence ouverte, M. Clément, avec des aides généreuses aussi, recevez ces *Mélanges*.

Dans nos traditions, ce sont des hommages respectueux rendus à un maître qui quitte le service, descend l'échelle de coupée en saluant encore le pavillon.

A cet hommage, des pensées se sont jointes. J'en ai reçu une, celle de l'illustre Michel Schooyans, compagnon du plus beau combat, du plus ingrat combat, du combat dont la croix se porte si lourde, celui pour la Vie. J'ai conservé, Madame, pour la fin, cette gloire qui ne passera pas : M. le professeur Soutoul est le piéton cévenol, le croyant convaincu de cette lutte immense. Son nom y demeure amarré.

La Mer, la Vie, la Médecine, le Droit ! Ce sont des mondes. Il les a emplis et y répand encore sa pensée et ses convictions.

Nous célébrons en ces lieux, Madame, votre époux que vous représentez,

M. le professeur Jean-Henri Soutoul,
Professeur émérite à l'université François-Rabelais, à Tours,
Expert national honoraire près la Cour de cassation,
Docteur en droit,
Médecin en chef de la Marine nationale (C.R.),
Chevalier de la Légion d'honneur,
Homme de foi, de science et de passion,

Et la chaire et le maître et l'auguste parole,
ainsi parlait Charles Péguy.

Gérard MÉMETEAU.

